

Dans la catégorie 3B, celle des recherches artistiques avancées, c'est-à-dire pour les peintres, les musiciens et autres artistes, il y a eu 68 demandes et 27 octrois, ce qui fait \$119,500.

Dans la catégorie numéro 4, celle des études artistiques: 227 candidats, 47 bourses, \$84,100.

Dans la catégorie numéro 5, celle des professeurs d'enseignement secondaire et des bibliothécaires: 92 demandes, 31 octrois, \$48,800.

Dans la catégorie numéro 6, pour les professeurs d'arts et le personnel des musées: 22 demandes, 9 octrois, au coût total estimatif de \$14,750.

La catégorie numéro 7, celle des bourses à court terme, représente des subventions qui sont accordées à ceux qui font des travaux de perfectionnement et de recherche dans des universités, afin de leur permettre de poursuivre leurs études durant l'été lorsque leur situation les empêche de prendre un emploi pour l'été. Dans cette catégorie, il y a eu 210 demandes et 130 octrois, d'environ \$91,000.

La catégorie 8A, pour les non-résidents, comprend des bourses, dont le nombre est limité à 5, qui sont octroyées à des personnalités éminentes. Les bourses sont de \$5,000, plus les frais de déplacement du bénéficiaire, plus les deux tiers des frais de déplacement de son épouse. Il y a eu 10 candidatures et 9 bourses, dont certaines n'ont été que partielles. Dans la plupart des cas, les bénéficiaires ne posent pas leur candidature mais sont désignés par les universités ou des institutions semblables.

Dans la catégorie 8B, celle des bourses pour non-résidents plus jeunes: 208 candidats, 79 octrois, \$169,700.

Dans la catégorie numéro 9, celle des journalistes, des spécialistes de la radio et des cinéastes: 39 candidats, 8 octrois, \$24,000.

Dans la catégorie générale, la catégorie numéro 10: 15 candidats, 5 octrois, \$35,000.

Nous avons aussi établi au cours de l'année quatre bourses spéciales d'ordre supérieur, qui constituent la catégorie numéro 11 et qui sont destinées à des personnalités canadiennes éminentes. A proprement parler, il s'agit plutôt d'un prix que d'une aide financière. Nous n'avons pas octroyé de ces bourses au cours de la première année.

Pour ces bourses, il y a eu 1,620 demandes et 571 octrois.

Pour ce qui est de l'année actuelle, le nombre des candidats est à peu près le même. Nous avons généralement trois candidats pour chaque bourse, de sorte que nos normes de sélection sont nécessairement élevées. Bien entendu, personne ne peut dire si tous ces gens obtiendront ce qu'ils ambitionnent. Nous estimons toutefois que le meilleur placement que le Conseil des Arts puisse faire est encore de fournir à des jeunes gens d'avenir l'occasion d'approfondir leurs études.

En endossant ce principe, nous nous trouvons en accord avec les vœux unanimes des universités et des trois organismes dont j'ai parlé. Nous avons d'ailleurs suivi la ligne de conduite généralement appliquée par les principales fondations américaines.

M. DRYSDALE: Je remarque qu'il s'agit de 1959 et de 1960.

M. CLAXTON: En effet. Les autres données m'ont été fournies.

M<sup>11e</sup> BREEN: Les données antérieures sont à la page 13 du rapport.

M. CLAXTON: On les trouve à la page 13 du rapport.

Le PRÉSIDENT: Avec cela, nous sommes à jour?

M. CLAXTON: Oui, nous sommes à jour.

Le PRÉSIDENT: Pourriez-vous nous expliquer aussi ce que veut dire: "plus les allocations de voyage, \$150,000"?

M. CLAXTON: Oui: conformément à la pratique suivie par les organismes qui distribuent des bourses, lorsque le bénéficiaire doit voyager nous ajoutons